

Communication sur le handicap

Sur la question de l'accessibilité, qui ne concerne pas que les personnes en situations de handicap, des efforts considérables doivent être engagés.

Aussi, Paris s'honorerait en comblant le retard considérable que dévoilent les chiffres fournis. 417 ERP sont déclarés comme totalement accessibles tandis que 1800 ERP ne le sont toujours pas, le défi est immense ! Hélas, le gouvernement vient délargir le champ des dérogations possibles avec la loi du 5 août 2015. J'espère que la ville engagera plus de travaux que de demandes de dérogations !

En matière de logement, les chiffres sont encore plus cruels. Si 20 % des 179 000 logements de la Ville de Paris sont accessibles, soit environ 36 000 logements, et que 1,8 % d'entre eux sont adaptés, cela veut dire que la réalité se réduit à moins de 650 appartements adaptés ? Au-delà, il faut favoriser partout la construction de « logements adaptables » qu'il est possible par de menus travaux de rendre adaptés à tel ou tel cas avant de domotiser tel ou tel dispositif.

À propos de l'hébergement médico-social, nombreuses sont les personnes, selon les associations, qui ne trouvent pas de solutions adaptées à leur situation. D'ailleurs, la Ville finance un accueil hors Paris d'un certain nombre de Parisiens, combien exactement ? Un effort particulier doit être fait dans ce domaine, au-delà du "maintien contraint à domicile" ou des Unités de logement spécialisé.

Dans les transports en communs, les espaces créés pour les personnes en fauteuil roulant sont de plus en plus souvent utilisés pour des poussettes. Cela doit nous inciter pour l'avenir à concevoir nos modes de transport pour tous dès le départ, et non pas en raisonnant par « catégorie de population ». Nous devons également repenser le service PAM totalement saturé.

Au plan de la scolarité enfin, la Ville doit prendre des mesures concrètes pour pérenniser la situation des auxiliaires de vie scolaire: il faut les sortir de la précarité et garantir une relation de qualité avec l'école pour la réussite scolaire de l'élève.

Par manque de temps, je me contenterai d'insister rapidement pour qu'une réponse adaptée aux personnes autistes soit apportée, afin de ne pas ajouter aux situations handicapantes, la cruauté d'une séparation entre la personne et sa famille en raison d'un exil forcé au-delà de nos frontières !